



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

équilibre financier

Question écrite n° 19323

Texte de la question

M. Jean-Claude Bois appelle l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur les conséquences, lourdes de danger, de la réforme de l'assurance maladie. Le rapport Chadelat préconise, pour endiguer la progression des dépenses, de réduire à minima l'intervention de la sécurité sociale et donc de renvoyer aux assurances complémentaires le transfert des charges qui sera évidemment, une nouvelle fois, supporté par les cotisants. C'est la mort à plus ou moins longue échéance de notre système solidaire de protection sociale avec la privatisation source de profits, génératrice d'inégalités et d'exclusions. La solidarité seule permet une prise en charge des besoins émergents de la population en matière de santé et de vieillissement. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir revenir aux principes fondateurs de 1945 dont l'ambition du législateur visait à mettre les travailleurs à l'abri des aléas de leur existence du début à la fin de vie, grâce à la solidarité.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bois](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (13^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19323

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 juin 2003, page 4204